

DISON
ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

Rue Albert 1er 66, 4820 Dison
087/32 67 04
atl@dison.be

Accueil Temps Libre

Plaine de vacances de Dison

« Les P'tits Vacanciers »

Projet pédagogique
2026 - 2028



du fun à l'horizon !

Plaine de Dison



COMMUNE DE DISON
Province de Liège
Arrondissement de Verviers

Rue Albert 1^{er}, 66 4820 Dison
Tél. : 087 39 33 40
Fax : 087 34 15 87

acdison@dison.be
<http://www.dison.eu>
CCP 000-0019480-80

Table des matières

1. Présentation	p. 3
2. Notre projet	p. 4
3. Lieu d'accueil	p. 4
4. Période et horaires	p. 5
5. Organisation de la vie quotidienne	p. 6
• L'accueil du matin	
• Les temps d'animations	
• Les repas et collations	
• La sieste	
• L'accueil du soir	
6. Excursions et activités	p. 8
7. Organisation des groupes d'enfants	p. 12
8. Accueil des enfants à besoins spécifiques	p. 13
9. Règles de vie	p. 13
10. Encadrement et sécurité	p. 14
11. Suivi de l'équipe	p. 16
12. Annexes	p. 18
a) Règlement d'Ordre Intérieur	
b) Documents d'inscription	
- Bulletin d'inscription	
- Fiche santé	
- Formulaire pour le droit à l'image	
c) Mémo pour les parents	
- Plan d'accès	
- Horaires	
- A mettre dans le sac	
- Equipe et contacts	





Ce projet pédagogique est un outil pour l'équipe de la plaine. Il a également la fonction de faire découvrir aux familles la pratique quotidienne du Centre de vacances.

1. Présentation

La Commune de Dison propose chaque été une plaine de vacances appelée les « P'tits Vacanciers ». Il s'agit d'un Centre qui accueille en journée les enfants âgés de 3 à 12 ans. Les Centres de vacances ont pour mission de **« contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires¹ »**.

Pour s'inscrire, les enfants doivent être domiciliés à Dison ou fréquenter les écoles situées sur le territoire de Dison. Les inscriptions s'effectuent par semaine et une participation forfaitaire de 40€ par semaine et par enfant est demandée aux parents (en ce compris les excursions, sorties, potages de midi et activités artistiques et culinaires).

Notre projet poursuit les objectifs du Code de Qualité de l'Accueil² et cette plaine de vacances est agréée par l'ONE pour une période de trois ans.

Elle est organisée par le service Accueil Temps Libre (ATL) de la Commune³.



Personne de contact

Laurence Blanc, Coordinatrice ATL
atl@dison.be - 087/32 67 04

¹ Décret du 17 mai 1999 relatif aux centres de vacances

² Arrêté du gouvernement de la communauté française fixant le code de qualité de l'accueil du 17 décembre 2003

³ <https://www.dison.be/ma-commune/services-communaux/accueil-temps-libre>

2. Notre Projet

- Donner accès aux enfants à différentes activités ludiques et culturelles.
- Développer la vie en collectivité.
- Offrir aux enfants des expériences nouvelles et inédites.
- Permettre à tous les enfants (de famille favorisée ou non) de participer à des activités payantes sans demander un supplément financier aux parents.
- Favoriser la créativité, l'expression, l'intégration sociale dans le respect des différences (sociales, intellectuelles, culturelles, ...).

3. Lieu d'accueil

La plaine se déroule à l'école Heureuse, rue de Verviers n° 310 à 4821 Andrimont.

Elle est organisée dans les locaux de l'accueil extrascolaire qui répondent aux exigences de sécurité et offrent une structure adaptée aux besoins des enfants :



- Une grande pièce de vie avec du mobilier adapté
- Un espace vestiaire
- Une cuisine
- Des toilettes
- Un local de psychomotricité
- Un espace sieste
- Un local infirmerie

Le local est équipé de manière à ce que les enfants puissent être le plus autonome possible (petites chaises et tables, marchepieds, ...).



Cet endroit est calme, accueillant, lumineux et fonctionnel. Nous mettons tout en œuvre pour égayer et décorer les lieux afin de contribuer à « **l'esprit vacances** » de la plaine.

Les locaux sont entretenus et nettoyés quotidiennement.

En plus des locaux, nous disposons de la cour extérieure qui est vaste, verdoyante et bien clôturée.



La plaine dispose de jeux divers pour l'extérieur (raquettes, ballons, cerceaux, bacs à sable, ...). Chaque année, un budget permet de renouveler le matériel et de diversifier les activités.

4. Période et horaires

Les « P'tits Vacanciers » sont organisés pendant les 7 semaines des vacances d'été (juillet et août), sauf lors des jours fériés.

Le Centre de vacances accueille les enfants de 7h30 à 17h30. Un temps d'accueil est prévu en début et en fin de journée pour permettre aux parents d'amener et de venir rechercher leur(s) enfant(s).

07h30 - 09h00	Accueil des enfants (garderie)
Animations pendant la journée	
16h00 - 17h30	Retour des enfants (garderie)

Selon les excursions prévues, les horaires peuvent légèrement changer et les coordinateurs tiendront informé les parents en début de semaine.

5. Organisation de la vie quotidienne

Les journées à la plaine sont organisées en différents temps.

 Horaire type à la plaine	
07h30 - 09h00	Accueil du matin (garderie)
09h00 - 12h00	Animations
	Collation / Temps libre
	Animations
12h00 - 13h00	Repas
	Sieste / temps calme pour les 3-5 ans
13h00 - 16h00	Animations
	Collation / Temps libre
	Animations
16h00 - 17h30	Accueil du soir (garderie)

Cet horaire permet d'avoir un cadre et aide également les enfants à s'orienter dans les différents temps de la journée, ce sont des repères qui les accompagnent au fil de la semaine. Les animateurs peuvent néanmoins l'adapter en fonction des besoins et du rythme des enfants.

• L'accueil du matin

Les parents et les enfants sont accueillis par le coordinateur de plaine dans le local.

L'accueil du matin est un temps important pendant lequel l'enfant s'approprie les lieux à son propre rythme, où des relations privilégiées sont incitées. Le coordinateur et les animateurs prennent le temps de se présenter et de créer un lien chaleureux avec l'enfant. Ils instaurent également une collaboration avec les parents (accueillir, échanger, écouter et répondre aux interrogations, ...).

Une attention particulière est apportée aux enfants de 3-5 ans pour qui le moment de la séparation peut être source de stress. Un animateur référent du groupe des petits est présent dès 7h30 pour les accompagner.

Lors de l'accueil, les enfants ont la possibilité de profiter d'activités libres en utilisant le matériel mis à leur disposition. A cet effet, différents espaces sont aménagés pour jouer, s'amuser, explorer et interagir :

- Livres
- Coloriages
- Jeux de sociétés
- Blocs de construction
- Garage et voitures
- ...



• Les temps d'animations

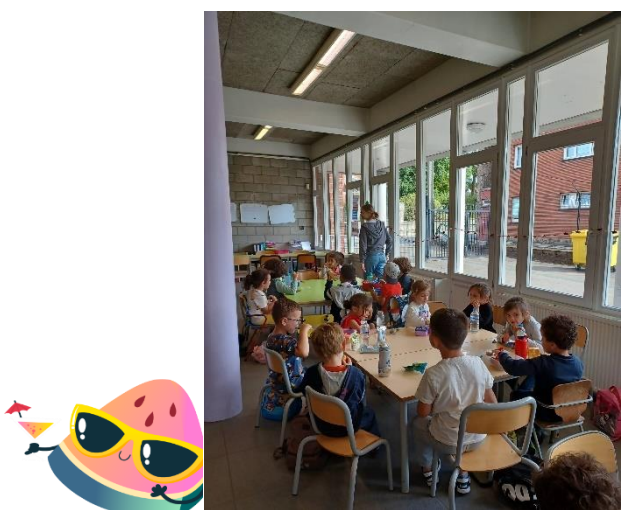
Les animateurs répartissent les enfants par groupe d'âge, avec un animateur référent par groupe pour toute la semaine. A 9h00, un rassemblement est organisé dans chaque groupe (planning des activités, bilan du jour précédent, ...). Puis, les animations peuvent commencer (9h00-12h00, puis 13h00-16h00).

Dans chaque groupe, les animations sont adaptées à l'âge des enfants. Les activités sont organisées par les animateurs suivant un planning et un thème.

Un temps de pause sera organisé au milieu de la matinée et au milieu de l'après-midi. L'heure variera en fonction des activités et des besoins des enfants.

• Les repas et collations

A midi, les enfants et les animateurs mangent dans le local principal. Le temps du repas se passe dans la convivialité tout en étant un moment d'échanges et de partages. Les enfants participent à la mise en place ainsi qu'au débarrassage des tables. En effet, des responsabilités qui correspondent à leurs capacités leur sont données pendant la semaine.



Du potage est servi aux enfants qui le souhaitent. En cours de journée, les gourdes sont régulièrement remplies d'eau fraîche.

Une glace ou des boissons peuvent être offertes (sans participation financière supplémentaire des parents).

Il est demandé aux parents de prévoir une boîte à tartines, une gourde d'eau et deux collations pour la journée.



Des ateliers cuisine seront organisés pendant la semaine et les animateurs respecteront les informations transmises sur la « Fiche santé » des enfants (allergies, intolérances, ...).

• La sieste

En début d'après-midi, un temps de sieste est mis en place pour le groupe des plus petits (3-5 ans). Pour les enfants qui ne veulent pas dormir, un temps « calme » est tout de même préconisé. L'espace est aménagé pour permettre aux enfants de s'investir dans des activités calmes : feuilleter des livres, écouter des histoires ou de la musique douce, ...

Les enfants ont la possibilité de venir avec leur doudou à la plaine. Une « boîte à doudous » leur permet de déposer leur compagnon et de venir se réconforter quand ils en ressentent le besoin.

• L'accueil du soir

Tout comme le matin, les enfants ont la possibilité de profiter d'activités libres en utilisant le matériel mis à leur disposition.

Ce temps est essentiel pour informer les parents du déroulement de la journée, du planning des jours suivants et est propice aux échanges. Les animateurs vérifient avec qui repart chaque enfant. C'est la raison pour laquelle il est demandé aux parents de patienter dans le hall d'entrée jusqu'à l'arrivée de leur enfant.

6. Excursions et activités

Toutes les informations relatives au déroulement de la plaine sont envoyées aux parents par la coordinatrice ATL en amont : horaires, contacts de l'équipe, affaires à prévoir dans le sac (voir Annexe). Le lundi matin, les parents reçoivent le programme détaillé de la semaine.

Des **excursions** sont prévues au moins une fois par semaine (par exemple : musée, ferme pédagogique, bibliothèque, ...). Des affiches informeront les parents et les enfants.



Certaines semaines, les enfants auront la chance de se rendre à la **piscine**. Il est demandé aux parents de prévoir un sac avec un maillot, un essuie, un bonnet de piscine et, si besoin, des brassards (déjà gonflés). Les enfants qui ne savent pas encore nager resteront dans le petit bassin, avec leurs brassards. Tous les animateurs seront dans l'eau pour surveiller les enfants.

En plus des excursions, des **activités** sur le lieu d'accueil sont préparées par les animateurs en fonction d'un thème défini pour toute la semaine :

- Activités sportives
- Activités culturelles
- Activités culinaires
- Activités artistiques
- Jeux collectifs

Le programme des activités est préparé avant la plaine avec toute l'équipe éducative (animateurs, coordinateurs de plaine, coordinatrice ATL). Les animateurs veillent à proposer chaque jour un planning diversifié et équilibré, tout en gardant un « **esprit vacances** ». Les diverses activités visent à atteindre les objectifs du Décret⁴.

 Objectifs du Décret
Favoriser le développement physique de l'enfant, selon ses capacités, par la pratique des jeux, du sport ou d'activités de plein air
Favoriser la créativité de l'enfant, son accès et son initiation à la culture dans ses différentes dimensions, par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication

⁴ Décret du 17 mai 1999 relatif aux centres de vacances

Favoriser l'intégration sociale de l'enfant dans le respect des différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et la participation

Dans le planning, sont prévus des ateliers d'arts plastiques pendant lesquels les enfants fabriqueront des objets ou dessineront (selon le thème de la semaine). Ils pourront essayer différentes techniques artistiques et, à chaque fois, ils décoreront leurs bricolages « à leur manière » et selon leurs envies. Nous cherchons à éveiller leur créativité et leur faire découvrir des nouveautés.



Les réalisations artistiques seront exposées dans le local, puis en fin de semaine les enfants pourront récupérer leurs œuvres.

Un partenariat avec la bibliothèque permet d'avoir un grand lot de livres pour les enfants. Les livres sont adaptés aux âges et développent le thème de la semaine. Ils sont accessibles tout au long de la semaine (moments libres, temps calmes, ...).

Des recettes de cuisine seront réalisées avec les enfants qu'ils pourront ensuite déguster pour leur plus grand plaisir !



Les activités sportives ont une grande part dans l'organisation de la semaine (course relais, parcours de psychomotricité, baseball, danses, ...). Des grands jeux collectifs sont également proposés (jeux de piste et d'orientation, jeu de l'oie en équipe, ...).

Nous veillons à favoriser la coopération entre les enfants : par des jeux d'équipe et de coopération, mais aussi par la réalisation de recettes culinaires en groupe, par l'entraide entre les grands et les petits, etc. Nous souhaitons renforcer le vivre-ensemble.



Dans la mesure du possible, les activités en plein air sont privilégiées. L'école Heureuse dispose en effet d'un grand espace extérieur qui répond parfaitement à l'envie de bouger des enfants. Il est demandé aux parents de prévoir des habits en fonction de la météo (casquette, crème solaire, veste de pluie, ...).



Lors du démarrage de chaque journée, un temps d'échange au sujet de la journée précédente est proposé. Une attention particulière est donnée aux enfants pour qu'ils puissent faire part de leur souhaits, envies et intérêts pour certaines activités. Les animateurs sont à l'écoute des enfants et essayeront d'adapter au mieux le planning ou de mettre à disposition le matériel demandé pour les « temps libre ».

Les enfants sont invités à participer aux activités, mais sans obligation. L'enfant qui ne souhaite pas participer à une activité pourra s'occuper avec les jeux mis à disposition dans le local, tout en restant sous la surveillance des animateurs. Des temps libres sont également prévus. Ces moments leur permettent de faire ce qu'ils souhaitent ; S'investir dans une activité, se reposer, regarder ou simplement ne rien faire. Les préoccupations majeures de la plaine de vacances sont **l'amusement, l'épanouissement et la socialisation des enfants**. Nous souhaitons que les enfants passent un été hors du commun !

7. Organisation des groupes d'enfants

Les enfants sont répartis en trois groupes d'âges :

- de 3 à 5 ans

- de 6 à 8 ans

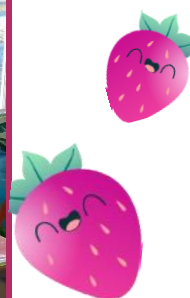
- de 9 à 12 ans

Cette répartition facilite l'organisation d'activités adaptées à l'âge, aux besoins et au rythme de chacun. Par exemple, cela permet de proposer un temps de sieste l'après-midi au groupe des 3-5 ans. Le travail en petits groupes permet une meilleure gestion de la journée ainsi qu'une meilleure attention aux enfants.

Chaque semaine, les enfants choisiront eux-mêmes un nom pour leur groupe, en référence au thème. C'est la première mission qui sera donnée aux enfants, ce qui leur permettra de s'investir dans la plaine et de créer un esprit de groupe. En faisant appel à leur créativité enfantine, les semaines seront toujours variées !



Chaque groupe est encadré par les mêmes animateurs pendant la semaine et, au début de la plaine, ils prendront le temps de se présenter et de faire connaissance. Cela permet aux enfants d'avoir des repères et d'établir une relation de confiance. Les photos de l'équipe sont affichées à l'entrée du local ; Parents et enfants peuvent ainsi facilement s'y référer.



8. Accueil des enfants à besoins spécifiques

La plaine est ouverte à tout enfant de 3 à 12 ans, domicilié ou scolarisé dans la commune de Dison, quel que soit son origine socioculturelle et sa situation personnelle (problème de santé, situation de handicap, précarité sociale, enfant ne parlant pas le français, ...).

Notre accueil se veut inclusif envers l'ensemble des enfants. Cependant, nous devons vérifier que nos conditions d'accueil permettront de répondre aux besoins de l'enfant, puis préparer minutieusement sa venue en collaboration avec les parents. En effet, ce sont principalement les parents qui pourront apporter des pistes aux aménagements raisonnables qui seront nécessaires. Les parents indiqueront :

- ses besoins
- comment réagir dans une situation donnée
- les difficultés qu'il pourrait rencontrer
- à quoi il faut être particulièrement attentif
- ...



Concrètement, nous demandons à rencontrer les parents avant le début de la plaine. La coordinatrice ATL et les coordinateurs de plaine se tiennent à disposition. Nous agissons pour proposer un accueil de qualité et veillons à ce que la famille et l'enfant se sentent les bienvenus dès les premiers contacts. C'est dans ces conditions qu'une relation de confiance pourra s'établir.

Les coordinateurs seront disponibles pour accompagner les animateurs. Afin de soutenir davantage notre équipe, nous pourrions faire appel au service AIMA⁵. Pendant la plaine, la parole sera également donnée à l'enfant pour, s'il le souhaite, qu'il puisse faire part de ses attentes, ses ressentis, ...

9. Règles de vie

Le premier jour de plaine, les règles de vie sont travaillées. Les animateurs et le coordinateur de plaine prennent le temps d'échanger avec les enfants à ce sujet : « *Quelles règles sont importantes pour bien vivre ensemble à la plaine ?* »

Nous soutenons que les enfants intègrent plus facilement les règles lorsqu'ils participent à leur élaboration, que cela a plus de sens pour eux. Les règles sont ensuite affichées dans le local.

L'objectif est de conscientiser les enfants de l'importance d'avoir des règles pour le bon fonctionnement de la plaine.



⁵ Aide à l'Inclusion en Milieu d'Accueil : <https://aigs.be/identite/aima/>

- **Apprendre aux enfants le respect** : des autres, de la nature, des locaux, du matériel, ...
- **Apprendre aux enfants à vivre en groupe** : la tolérance, l'amitié, les devoirs et les droits de chacun, ...

En cas de non-respect des règles de vie, une discussion aura lieu avec les animateurs ou/et le coordinateur de plaine. Le bien-fondé de la règle sera expliqué à nouveau à l'enfant. L'objectif est de faire réfléchir l'enfant et de lui faire comprendre que son acte a des conséquences.

En cas de répétition, une action à visée réparatrice sera mise en place. Si cela s'avère nécessaire, la coordinatrice ATL ou les parents peuvent être contactés.

Chaque matin, les animateurs proposent un temps de parole dans les groupes afin que chacun puisse s'exprimer et faire un retour sur la journée précédente. Les règles de vie peuvent être rappelées lors de ce moment.



Le Règlement d'ordre intérieur de la plaine est affiché dans le local, disponible sur le site de la commune ou sur demande au service ATL.

10. Encadrement et sécurité

Les enfants qui nous sont confiés sont encadrés par une équipe dynamique qui est constituée d'étudiants, d'animateurs, d'instituteurs et d'accueillantes extrascolaires. Une majorité des animateurs reviennent chaque année et sont des visages connus des enfants.

Cette équipe répond aux normes d'encadrement établies par l'ONE :

- Un coordinateur de plaine breveté ;
- Un animateur par groupe de 8 enfants de moins de 6 ans ;
- Un animateur par groupe de 12 enfants de 6 à 12 ans ;
- Un animateur sur trois est breveté.

Encadré par des personnes qualifiées, en cours de qualification ou avec une expérience dans le domaine, les enfants pourront s'épanouir dans un cadre sécurisant.

L'équipe est pleinement consciente de l'importance de son rôle : **encadrer un groupe d'enfants, c'est veiller au bien-être et à la sécurité de chacun**. C'est la raison pour laquelle le cadre est réfléchi en équipe et de nombreuses mesures sont mises en place :



Aménagements des lieux

La plaine est entièrement clôturée. La grille d'entrée est fermée de 9h00 à 16h00. Les personnes doivent sonner pour pouvoir entrer pendant ces horaires. Le premier jour, les animateurs délimitent clairement les endroits où les enfants peuvent aller jouer, notamment dans la cour.

Le matériel est adapté aux enfants (chaises et tables à leur taille, marche pied aux toilettes, jeux sélectionnés selon les âges, ...) et l'espace est structuré.



Règles de sécurité et consignes

Les animateurs prennent le temps de vérifier avec qui repartent les enfants en fin de journée. La liste des personnes autorisées est affichée à l'entrée.

Des règles de vie sont établies avec les enfants. Elles sont affichées et rappelées plusieurs fois par jour. Les animateurs veillent à donner des consignes claires et compréhensibles pour tous.

Un gilet fluo et un bracelet avec le numéro de la plaine doivent être portés par chaque enfant lors des excursions. Les animateurs sont facilement identifiables grâce à un foulard coloré qu'ils porteront.



Santé et besoins particuliers

Chaque animateur est référent d'un groupe pendant la semaine, ce qui permet un meilleur ajustement et de sécuriser les enfants. Les animateurs veillent à ce que chaque enfant trouve sa place dans le groupe et s'y sente bien. Une attention particulière est portée aux plus petits (accueil particulier le matin, accompagnement aux toilettes, possibilité de faire une sieste, ...).



Les animateurs prennent connaissance à l'avance des besoins particuliers des enfants de leur groupe. Ils peuvent ainsi en discuter avec l'équipe, puis par exemple modifier une activité ou adapter les consignes.

Les fiches santé sont constamment à disposition des animateurs pendant la plaine (ou en excursion).

Les enfants sont incités à boire régulièrement de l'eau pendant la journée.

S'il y a du soleil, les enfants devront obligatoirement porter leur casquette (ou une casquette leur sera prêtée).

En cas de fortes chaleurs, les activités seront adaptées.

Une infirmerie est installée dans la plaine. Deux animateurs sont responsables de vérifier régulièrement le matériel de soin.

Lors de toutes les sorties, les animateurs emportent la trousse de secours.

Chaque trousse est par ailleurs équipée de la brochure « Mômes en santé » (ONE) et du « Carnet réflexes » édité par la Croix-Rouge.



L'équipe met tout en œuvre pour que l'enfant évolue dans un cadre rassurant, ludique, bienveillant et convivial !



1 1. Suivi de l'équipe

Recrutement



Dans un premier temps, nous faisons appel à notre équipe d'animateurs. Puis, les nouveaux animateurs sont recrutés via des annonces. Les candidats sélectionnés sur base de leur CV sont soumis à un entretien d'embauche en présence de l'Echevine responsable et de la coordinatrice ATL.

	<p>A compétences égales, les animateurs provenant de Dison seront retenus.</p> <p>Chaque animateur reçoit ce projet pédagogique et doit en prendre connaissance. Il s'agit d'un outil qui permet d'avoir des pratiques communes.</p>
<p>Préparation de la plaine</p> 	<p>Afin de préparer l'équipe, des réunions sont planifiées pour (re)définir le fonctionnement de la plaine et préparer les animations. Les rôles et fonctions de chacun sont également présentés. Toutes les informations sont détaillées dans une brochure qui est remise lors des réunions.</p>
<p>Pendant la plaine</p> 	<p>Le coordinateur de plaine a un rôle central dans l'organisation du centre de vacances : il constitue le lien entre les animateurs, les parents et l'Administration communale. Il répartit les tâches entre les animateurs, planifie la journée, gère l'intendance etc.</p> <p>La coordinatrice ATL se rend régulièrement au centre de vacances pour faire le point avec les animateurs et le coordinateur de plaine.</p>
<p>A la fin de la plaine</p> 	<p>En fin de semaine, le coordinateur de plaine réalise un feed-back et discute des points forts et points à renforcer avec les animateurs. A la fin du contrat de chaque animateur, une fiche d'appréciation des prestations est transmise au pouvoir organisateur ainsi qu'à l'intéressé.</p> <p>Une réunion de fin de plaine est organisée avec les coordinateurs de plaine pour effectuer un bilan. Il est important d'évaluer nos pratiques afin de pouvoir encore améliorer notre accueil pour les vacances suivantes. La coordinatrice demande également à chaque animateur d'évaluer la plaine et de faire part de ses remarques. Nous sommes constamment dans une visée qualité.</p> <p>Grâce aux conseils qui nous sont prodigués dans le rapport d'évaluation de l'ONE, nous travaillons activement à l'amélioration des conditions d'accueil. De plus, nous prenons en considération le Focus ONE qui est rédigé chaque année.</p>

12. Annexes

a) Règlement d'Ordre Intérieur

b) Documents d'inscription

- Bulletin d'inscription
- Fiche santé
- Formulaire pour le droit à l'image

c) Mémo pour les parents

- Plan d'accès
- Horaires
- A mettre dans le sac
- Equipe et contacts

